

Apprentissage : l'Éducation nationale à l'origine du chômage des jeunes

Mais pourquoi donc la France s'y prend-elle si mal vis-à-vis de l'apprentissage, pourtant véritable solution à l'emploi des jeunes ? Notre pays a trois fois moins d'apprentis que l'Allemagne pour un taux de chômage des jeunes trois fois plus élevé. Et ce malgré une dépense publique par apprenti de plus de 11 000 euros en France, presque trois fois plus élevée qu'en Allemagne (4 000 euros). Ce constat est rappelé dans une étude récente de l'Institut Montaigne (1). Ceci est d'autant plus dommage que l'apprentissage est beaucoup plus efficace que l'alternance sous statut scolaire dans les lycées professionnels : le taux d'insertion dans l'emploi sept mois après l'obtention de diplômes du CAP au bac professionnel y est de vingt points supérieur (71 % contre 51 %).

Le nombre d'apprentis en France est non seulement cinq fois moins élevé qu'en Suisse ou deux fois moins qu'en Grande-Bretagne qu'il ne cesse de baisser. Les jeunes en formation initiale niveau V, sans diplôme

préalable, ont vu leur effectif baisser de 55 000 depuis 2008 pour ne plus représenter que le tiers des apprentis contre plus de la moitié au début des années 1990.

Si ce constat relève de choix politiques, l'Éducation nationale est également fautive. Son système, qui laisse sur la route de l'échec scolaire 120 000 jeunes par an et qui recule dans les classements Pisa, admet que 20 % des enfants qui rentrent en sixième ne maîtrisent pas les savoirs de base. Le mammoth devrait reconnaître que les modèles alternatifs ne dépendent de l'Éducation nationale, tels les Compagnons du devoir, les MFR (Maisons familiales rurales) et le SMA (Service militaire adapté) sont des ambulances efficaces qui transforment 20 à 30 000 blessés de la route scolaire en combattants de la vie active.

De même, il n'est pas normal que dans l'Éducation nationale, les professeurs, censés préparer des jeunes à changer de métier plusieurs fois au cours de leur vie, ne soient, eux-mêmes, jamais sortis de l'école. Contrairement aux professeurs de lycées professionnels, recrutés après dix ans d'exercice dans une entreprise. Mais, malheureusement, cette catégorie est en voie d'extinction.

Il est temps que l'Éducation nationale change de méthode. L'Institut Montaigne (avec Agir pour l'école) a bien montré, expérimentations publiques à l'appui, que l'apprentissage de la lecture, indispensable aux futurs apprentis, n'était pas sans solution, à condition d'en changer la méthode.

Notre système éducatif est tourné vers la sélection des champions olympiques de l'intelligence et dégoûte du sport éducatif tous ceux qui n'ont pas le niveau olympique. Alors que ce qui compte dans le sport, c'est de progresser par rapport à soi-même. Si les jeunes du SMA vomissent à l'idée de se retrouver devant des professeurs, ils apprécient, en revanche, d'être accompagnés par des tuteurs professionnels seuls à même de leur redonner confiance et envie d'apprendre. Cessons donc de vouloir remettre en formation (c'est-à-dire à l'école) des centaines de milliers de jeunes chômeurs. L'école les a rejetés, ils n'en veulent plus ! De même, les contrats aidés dans les associations ou les collectivités territoriales diminuent l'employabilité des jeunes (*Économie et Statistique*, juillet 2015). Décidément, le traitement statistique du chômage des jeunes est contre-productif. Il creuse la plaie des blessés.

Il est temps d'ouvrir la concurrence au sein du système éducatif, entre le public et le privé, comme l'illustrent les performances scolaires en Bretagne et dans les Pays de Loire. Pour cela, il faut commencer par lever les obstacles à la concurrence comme la fameuse règle non écrite mais toujours respectée de 1984 (victoire à la Pyrrhus de l'enseignement privé) selon laquelle on ne crée pas un poste dans le privé sans en créer quatre dans le public !...

Pour permettre aux jeunes qui n'ont pas toujours l'intelligence abstraite, mais celle de la main et du geste, de réussir autrement, il faut certainement que le monde professionnel et les entreprises reprennent la main sur l'alternance avec ou sans l'Éducation nationale. On pourrait reconnaître aux apprentis le statut d'étudiant-salarié déjà inséré. Il faut surtout du courage politique. Les candidats à la prochaine présidentielle n'en manquent pas sur le papier. Espérons !

* Michel Godet est vice-président de la Fondation MMA des Entrepreneurs du futur ; Yves Malier, ancien directeur de l'ENS de Cachan. (1) « L'apprentissage, un vaccin contre le chômage des jeunes, plan d'action pour la France tiré de la réussite allemande » par Bertrand Martinot, Étude mai 2015.

DESSINS DOBRITZ



MICHEL GODET ET YVES MALIER

Pour les auteurs*, membres de l'Académie des technologies, il est temps que le monde professionnel et les entreprises reprennent la main sur l'alternance, avec ou sans l'Éducation nationale.